



Gaz naturel
2e trimestre 2022 (1er avril 2022 - 30 juin 2022)

Clients protégés
Prix social maximal

	hors TVA	TVA 6% comprise*
TARIF SOCIAL		
Composante énergie (c€/kWh)	1,902	2,016
Composante distribution (c€/kWh)	0,636	0,674
Composante transport (c€/kWh)	0,147	0,156
Total (c€/kWh)	2,685	2,846

* sous réserve de la publication d'un arrêté royal modifiant le taux à 6 % de TVA (au lieu de 21%).

NB: Ces tarifs ne comprennent ni la cotisation énergie, ni l'accise spéciale, ni la redevance de raccordement (Wallonie).
Les clients protégés sont exonérés de la cotisation énergie et de l'accise spéciale.

Les tarifs de réseaux de transport et de distribution sont inclus.

Les données par composante sont uniquement communiquées à titre d'information.
Il est recommandé de reprendre seulement le tarif total sur la facture du client.